
Les Rectifications de l'orthographe en Belgique francophone : de la politique linguistique aux pratiques des écoliers et de la presse

*The Spelling Reforms in French-speaking Belgium: from language policy to the
practices of schoolchildren and the press*

Anne Dister et Hubert Naets



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/6569>

DOI : 10.4000/praxematique.6569

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université Saint-Louis - Bruxelles



Référence électronique

Anne Dister et Hubert Naets, « Les Rectifications de l'orthographe en Belgique francophone : de la politique linguistique aux pratiques des écoliers et de la presse », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 05 mai 2021, consulté le 14 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/6569> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.6569>

Ce document a été généré automatiquement le 14 juin 2021.

Tous droits réservés

Les Rectifications de l'orthographe en Belgique francophone : de la politique linguistique aux pratiques des écoliers et de la presse

The Spelling Reforms in French-speaking Belgium: from language policy to the practices of schoolchildren and the press

Anne Dister et Hubert Naets

Introduction

- 1 Le Conseil de la langue française et de la politique linguistique (cette dénomination, adoptée en 2007, remplace à dessein celle de « Conseil supérieur de la langue française » datant de 1985) est l'instance d'avis qui, en Belgique francophone, conseille le ministre de la Culture pour ce qui concerne la langue française.
- 2 Ses missions sont les suivantes :
 - « - [...] donner des avis
 - 1. sur toute question relative à la politique linguistique et à la francophonie autant en Communauté française que sur le plan international ;
 - 2. quant à l'évolution de la situation linguistique en Communauté française et quant à la place de la langue française par rapport aux autres langues pratiquées en Communauté française ;
 - 3. quant à l'évolution de l'usage de la langue française et à son enrichissement.
 - [...] proposer toute action de sensibilisation à la langue française¹. »
- 3 Le Conseil est particulièrement actif dans différents domaines : la lisibilité des textes ; la terminologie ; la féminisation des noms de professions, titres, grades et fonctions, avec la mise à jour de la liste des termes et la diffusion de l'information auprès du grand public (Moreau & Dister, 2014) ; la promotion du multiculturalisme et du multilinguisme ; la formation ; etc. De manière générale, le Conseil mène une réflexion

sur une langue plus appropriable et plus conviviale, qui la rapproche du citoyen (cf. Bernard *et al.*, 2015), et ses actions visent à lutter contre les exclusions qui peuvent se manifester à travers la langue. Comme le dit Klinkenberg² :

« Cette politique est d'autant plus importante que la langue est à maints égards un outil à exclusion. Instrument de communication, elle est aussi instrument d'excommunication [...] ; si elle permet l'insertion de ce moi dans la réalité, elle n'offre pas à tous les ressources permettant cette insertion ; instrument de la négociation, elle l'est aussi de l'affrontement et du déclassement. » (Klinkenberg, 2019 : 7)

- 4 À cet égard, une des préoccupations majeures du Conseil concerne l'orthographe, qu'elle soit grammaticale ou lexicale (pour un résumé des actions, voir Van Raemdonck, 2018 ; voir aussi Dister *et al.*, 2009 pour des propositions concrètes de réformes). L'orthographe en général, et plus particulièrement ses *Rectifications*, ont ainsi été au centre de plusieurs actions menées par le Conseil avec le support de l'administration. Dans cet article, nous voudrions revenir sur trois de ces initiatives : le feuillet *7 règles pour nous simplifier l'orthographe* destiné à l'enseignement, une campagne de sensibilisation auprès de la presse belge francophone avec la création d'un logiciel de conversion en nouvelle orthographe et une recherche sur l'orthographe des élèves en fin de scolarité primaire³. Enfin, nous verrons dans quelle mesure, aujourd'hui, la presse belge s'est approprié la nouvelle orthographe.

1. Une campagne d'information auprès du monde enseignant : *7 règles pour nous simplifier l'orthographe*

- 5 Lors de la rentrée scolaire 2008, la ministre de la Culture (qui a la langue dans ses compétences) et les ministres de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement supérieur signent des circulaires ministérielles dans lesquelles ils demandent aux enseignants de tous niveaux d'« enseigner prioritairement la nouvelle orthographe ».
- 6 C'est que la situation, pour beaucoup d'enseignants, semblait inconfortable. Alors même que les programmes officiels, comme en France, demandaient d'enseigner la nouvelle orthographe, un certain nombre de questions étaient néanmoins récurrentes : fallait-il vraiment enseigner les graphies d'une réforme datant de 1990 et ne s'imposant guère ? Les anciennes étaient-elles toujours bonnes ? Pouvait-on accepter la coexistence de nouvelles et d'anciennes formes dans un même texte ? N'allait-on pas faire marche arrière et enseigner des formes que personne n'utiliserait plus ? Un élève n'allait-il pas être pénalisé dans les classes supérieures par des enseignants qui n'accepteraient pas les graphies rectifiées ? Etc. Les circulaires ministérielles avaient donc pour objectif de (re)clarifier les choses en se prononçant pour l'adoption des nouvelles formes dans le monde scolaire et académique⁴.
- 7 Ces circulaires ont été accompagnées d'une large publicité, sous la forme d'un petit dépliant, *7 règles pour nous simplifier l'orthographe*⁵, conçu par le Conseil de la langue française et de la politique linguistique, avec le soutien du Service de la langue française. Si certaines rectifications traitent des anomalies isolées (mettre deux *r* à *charriot* pour l'intégrer au paradigme des mots de la même famille, écrire *nénufar* et *ognon*, et plus *nénuphar* et *oignon*, par exemple), d'autres participent de règles plus générales, qui regroupent de nombreuses formes. Les sept règles reprises dans le

fascicule concernent les points suivants : 1) le pluriel des noms composés ; 2) l'utilisation du trait d'union dans les numéraux composés ; 3) la rectification d'un certain nombre d'accents, visant à rendre la forme graphique du mot conforme à sa prononciation ; 4) la suppression de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* ; 5) le tréma, qui est ajouté ou déplacé conformément à la prononciation ; 6) la graphie des mots empruntés, notamment leur pluriel ; 7) le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif.

- 8 Cette campagne relève très clairement de ce que l'on nomme traditionnellement *politique linguistique*, *planification linguistique* ou encore *aménagement linguistique*⁶, avec une intervention sur le *corpus* de la langue, mais aussi sur son *statut*. En ce qui concerne le *corpus*, il s'agit de valider les graphies rectifiées, et de réaffirmer qu'elles sont correctes au même titre que les graphies traditionnelles. La publication au *Journal officiel* en France, le 6 décembre 1990, des *Rectifications de l'orthographe* ne faisait pas autre chose en indiquant que ces rectifications « constituent une nouvelle norme⁷ ». Mais cette nouvelle norme coexiste à côté de l'ancienne, « car il ne peut être évidemment demandé aux générations antérieures de désapprendre ce qu'elles ont appris, et donc l'orthographe actuelle doit rester admise⁸ ». Et c'est sur ce point que l'intervention se fait sur le *statut* de cette nouvelle norme : s'il ne s'agit pas de considérer comme fausses les anciennes formes, ce sont les nouvelles qui doivent être enseignées *prioritairement*.
- 9 Des moyens financiers importants ont permis de soutenir cette décision politique puisque le dépliant, publié à 300 000 exemplaires, a été envoyé dans tous les établissements scolaires.

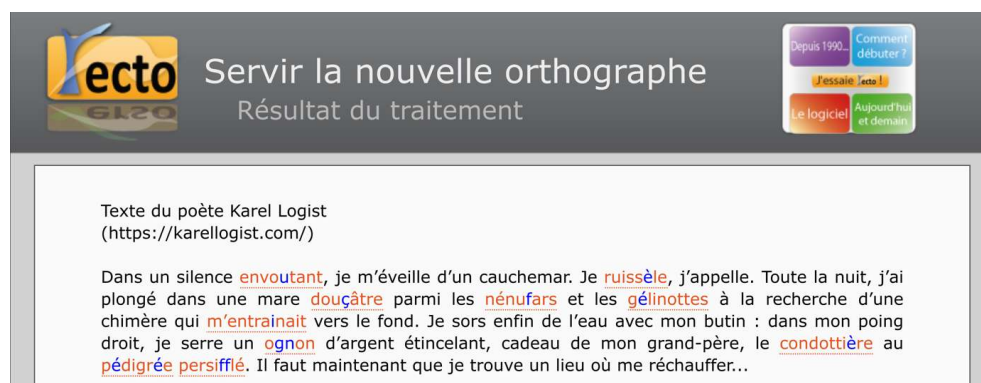
2. Passer automatiquement à la nouvelle orthographe : Recto/Verso (RECTifications Orthographiques / VERSion Originale)

- 10 Dans la foulée de cette décision politique ciblée sur le monde de l'enseignement, une large campagne d'information autour des *Rectifications* a été mise en place en mars 2009. À l'occasion de la Journée internationale de la francophonie qui se déroule chaque année le 20 mars, la Belgique participe, avec la Suisse, la France et le Québec, à *La Semaine de la langue française et de la Francophonie*. Durant toute cette semaine, des activités, souvent ludiques, sont organisées autour de la langue française. Afin de sensibiliser le grand public, une action a été menée auprès des organes de presse en ligne. Concrètement, durant la semaine de la langue, la presse belge était invitée à « passer à la nouvelle orthographe ». Quatre des plus grands groupes, soit un peu plus de 90 % de la presse en ligne, ont décidé de jouer le jeu durant la semaine. Le principe était simple pour le lecteur : il accédait à un article, écrit en orthographe traditionnelle, et il pouvait cliquer sur un bouton dans le bas de l'article lui permettant d'afficher le texte en orthographe réformée.
- 11 Ce « passage » a été rendu possible grâce au développement d'un système de traitement automatique du langage spécialement dédié à cette tâche : Recto/Verso (Beaufort *et al.*, 2009).
- 12 Modifier automatiquement un texte en orthographe conventionnelle selon les normes de la réforme de 1990 n'est pas une tâche aussi simple qu'il n'y paraît à première vue : il ne s'agit pas simplement de repérer une liste de formes et de leur appliquer

automatiquement l'une ou l'autre modification. En effet, certaines règles ne sont pas purement lexicales. C'est notamment le cas du singulier et du pluriel des noms composés ou encore de l'accord du participe passé *laissé* suivi d'un infinitif. Le repérage de ces formes nécessite une analyse de leur contexte d'apparition. Le moteur de rectifications devait donc inclure un système d'analyse linguistique automatique. De la même manière, une forme concernée par les *Rectifications* ne doit pas être modifiée s'il s'agit d'un nom de personne ou de société, par exemple⁹.

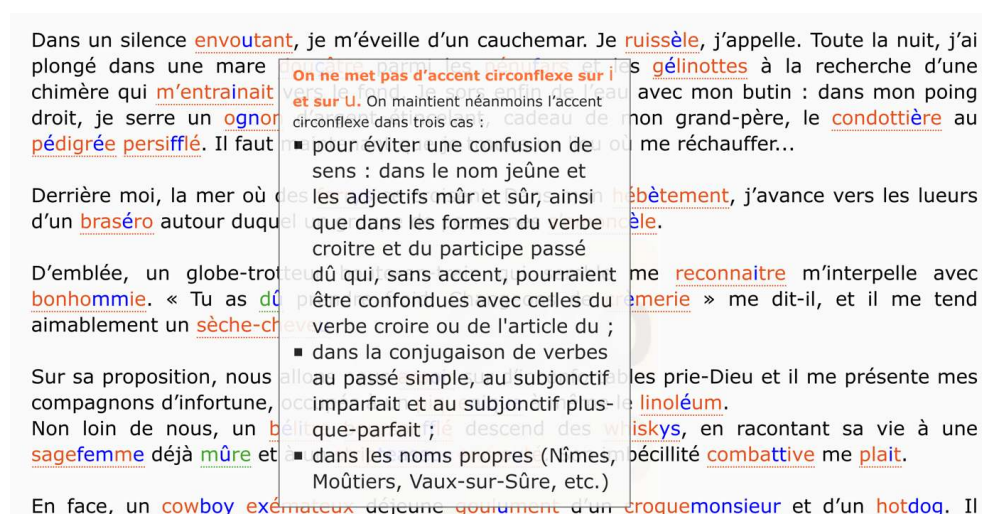
- 13 L'objectif de cette campagne était double : 1) une sensibilisation de la presse et du grand public à la nouvelle orthographe et 2) une vocation pédagogique.
- 14 Pour ce qui est de la sensibilisation, la participation massive de la presse a été encourageante, et le nombre de clics des usagers, qui souhaitaient que le texte leur soit présenté en orthographe rectifiée, en attestait. Le succès a d'ailleurs été tel que les groupes de presse ont demandé à prolonger l'action au-delà de la semaine de la langue, et ce durant plusieurs mois et même plusieurs années pour l'un d'entre eux¹⁰.
- 15 Mais force est de constater que, depuis lors, aucun organe de presse belge, qu'il soit sur papier ou sur le web, n'est réellement passé dans l'ensemble de ses publications, de manière nette, à la nouvelle orthographe (cf. point suivant). Pour autant, Recto/Verso reste disponible en ligne gratuitement (<https://uclouvain.be/recto-verso/>) et continue d'être utilisé plusieurs fois par jour.
- 16 En ce qui concerne la vocation pédagogique du logiciel, celle-ci a clairement guidé ses concepteurs.
- 17 En effet, lors de l'application de Recto/Verso sur un texte, celui-ci est non seulement transformé en nouvelle orthographe, mais les formes modifiées sont mises en évidence, comme le montre la capture d'écran ci-dessous. Le texte qui est mis à la disposition des utilisateurs à titre d'exemple a été écrit par le poète liégeois Karel Logist.

Figure 1 : Interface web de Recto / Verso : mise en évidence des formes rectifiées



- 18 On le voit dans l'illustration, les mots rectifiés apparaissent en rouge, et l'endroit exact de la rectification est noté en bleu. Lorsque l'on glisse le curseur sur le mot lui-même, la règle s'affiche alors, comme dans l'illustration suivante :

Figure 2 : Interface web de Recto / Verso : rappel de la règle



- 19 On peut voir également que certaines formes sont mises en vert : il s'agit de mots dont l'utilisateur aurait *a priori* pu penser qu'elles étaient concernées par les rectifications, mais qui en fait constituent des exceptions. Dans la capture ci-dessus, il s'agit de *dû* et de *mûre* qui conservent leur accent circonflexe.
- 20 Ce texte n'est évidemment pas représentatif dans la mesure où il présente un condensé de mots concernés par les rectifications. C'était d'ailleurs, pour le poète, un exercice d'écriture au jeu duquel il s'était pris.
- 21 Les utilisateurs peuvent introduire leurs propres textes et les sauvegarder. Le logiciel est ainsi utilisé par certains rédacteurs qui veulent s'assurer que leur texte est totalement en orthographe rectifiée, mais aussi par des enseignants qui y voient une manière ludique d'aborder la question avec leurs élèves.

3. Les graphies rectifiées chez les élèves en fin de scolarité primaire

- 22 Si les questions liées aux représentations concernant la réforme de 1990 ou la perspective d'une réforme ont largement été étudiées (Legros & Moreau, 2012 ; les travaux du Groupe Ro), les pratiques concrètes des scripteurs sont, quant à elles, beaucoup moins faciles à appréhender. À notre connaissance, aucune étude de large ampleur n'a été menée visant à évaluer, à grande échelle, l'utilisation des graphies rectifiées. C'est ce que nous avons tenté de faire, à travers un corpus très particulier : des dictées d'élèves en fin de scolarité primaire.
- 23 Le projet de recherche Orthocor, qui a obtenu un financement de la Direction de la langue française, rassemble des dictées issues d'un concours d'orthographe populaire en Belgique francophone qui se déroule depuis maintenant plus de trente ans (il a été lancé en 1988), *La dictée du Balfroid*. Chaque année, six demi-finales sont organisées, et les élèves ayant commis moins de sept fautes peuvent accéder à la finale. Dans le cadre de ce projet, dont les objectifs sont multiples, nous avons analysé quatre années (de 2013 à 2016), soit 28 dictées, qui correspondent en tout à 9 006 copies. Les textes des dictées sont relativement courts : le nombre de mots par dictée est de 132 en moyenne, la plus longue en comptant 182, la plus courte 101.

- 24 Dans le corpus, 23 des dictées comportent un ou plusieurs mots concernés par les rectifications, pour lesquels deux graphies correctes sont donc possibles et laissées au choix des élèves. Au total, on dénombre dans le corpus 48 mots touchés¹¹ par les rectifications.
- 25 L'analyse des données permet notamment de mettre en évidence les éléments suivants (pour une analyse détaillée, voir Dister & Moreau, 2019) :
1. Les formes rectifiées se rencontrent chez toutes les catégories d'élèves, quel que soit leur niveau en orthographe.
 2. Les formes rectifiées sont loin d'être généralisées. En effet, elles sont majoritaires dans 14 des 48 mots seulement ; dans les autres cas, ce sont les graphies traditionnelles qui sont les plus utilisées.
 3. Les élèves pratiquent le panachage : pour les dictées qui comptent plusieurs mots touchés par la réforme, on a une minorité d'élèves qui ne proposent que les variantes en orthographe rectifiée ou que les variantes en orthographe traditionnelle.
 4. Les mots ayant dans l'orthographe traditionnelle un accent circonflexe reçoivent un traitement relativement différent : *croutes* est utilisé dans 64,8 % des cas contre seulement 4,6 % pour *cout*.
 5. Les élèves qui suivent l'orthographe réformée en ce qui concerne l'accent circonflexe sont systématiquement moins nombreux que les autres à commettre des fautes en mettant un circonflexe sur des mots pour lesquels la norme n'en prévoit pas (**brûme* et **infîme*, par exemple).
- 26 Si cette étude n'est pas généralisable à l'ensemble des élèves ni à l'ensemble des situations de productions écrites (ce sont sans doute les meilleurs qui se présentent à un concours, la tâche à réaliser est une dictée et non une production libre, et les mots sélectionnés ne font pas partie des plus fréquents utilisés par des enfants de 11 ou 12 ans), les pratiques que nous avons pu observer montrent néanmoins que les graphies rectifiées sont loin de s'être imposées. Alors qu'une majorité d'enseignants se sont pourtant prononcés en faveur d'une réforme de l'orthographe (Groupe RO, 2012, 2012b, 2012c), il semble qu'une certaine frilosité règne dans les classes, sans doute liée à une faible diffusion des graphies rectifiées dans et hors du monde de l'enseignement. Alors que le magazine *Prof*², diffusé gratuitement auprès de tous les enseignants belges, applique les rectifications depuis de nombreuses années, c'est loin d'être le cas de tous les manuels scolaires, et les documents que l'on peut consulter sur le site *enseignons.be* (qu'il s'agisse d'outils à destination des enseignants, d'appels à projets ou de textes officiels) sont écrits en orthographe traditionnelle...

4. Les graphies rectifiées dans la presse belge

- 27 Trente ans après la parution des *Rectifications* au *Journal officiel* en France et un peu plus de dix ans après le début de l'expérience de Recto/Verso, nous avons cherché à déterminer dans quelle proportion les graphies rectifiées étaient utilisées dans la presse belge.
- 28 La tâche consiste d'abord à récolter un corpus d'articles de journaux. Il s'agit ensuite de déterminer quelles sont les formes de ce corpus qui utilisent l'orthographe rectifiée de 1990 et quelles sont celles qui auraient pu l'utiliser mais qui conservent une graphie traditionnelle. Il faut enfin déterminer quelle règle de la réforme a été appliquée ou

aurait pu être appliquée à chaque forme concernée, qu'elle soit en ancienne ou en nouvelle orthographe.

- 29 Dans la réalisation de cette tâche, le logiciel Recto/Verso n'est que d'une aide limitée : il est certes capable de détecter les formes en ancienne orthographe et de proposer pour chacune une rectification, mais il n'a jamais été conçu pour détecter les formes qui sont déjà en nouvelle orthographe. Il repèrera ainsi *nénuphar* mais ignorera *nénufar*. Il serait en fait nécessaire de compléter Recto/Verso par un autre logiciel chargé de réaliser l'opération inverse à celle qu'il effectue, c'est-à-dire faire passer en ancienne orthographe des textes partiellement ou totalement rédigés en nouvelle orthographe, ce qui nécessiterait de longs développements informatiques et linguistiques.
- 30 Comme nous l'avons déjà dit, la tâche d'identification des mots en orthographe traditionnelle en vue de leur rectification automatique est loin d'être triviale. Plus complexe encore est celle qui consiste à repérer dans un texte à la fois les mots qui auraient pu être rectifiés mais qui ne l'ont pas été et ceux qui l'ont été. Pensons par exemple au cas de la règle 6¹³ concernant les mots empruntés et, particulièrement, au couple de noms *supporter* (OrthoTrad) / *supporteur* (OrthoRect)¹⁴. Du côté de OrthoRect, les choses sont aisées : il faut simplement localiser les formes *supporteur*, *supportrice*, *supporteurs* et *supportrices* dans les articles de presse. Si *supporters* (OrthoTrad) au pluriel ne pose pas non plus de problème, il n'en va pas de même pour le nom au singulier *supporter* qui ne doit pas être confondu avec le verbe à l'infinitif *supporter*. Une analyse linguistique fine doit être réalisée afin de discriminer le nom du verbe. Ainsi que nous l'avons précédemment indiqué, le cas de la règle 7 concernant l'accord du participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est délicat dans la perspective d'une transformation d'un texte de l'ancienne orthographe vers la nouvelle ; il l'est encore plus dans la perspective d'identifier si ce participe est en orthographe traditionnelle ou non. Pour déterminer si le *laissé* de (OrthoTrad) *Ses sœurs, il les a laissé faire* est une forme rectifiée ou non, il faut vérifier, à l'aide d'une analyse grammaticale complexe, si, en ancienne orthographe, le mot aurait été orthographié *laissées* ou *laissé*. La tâche est déjà peu évidente pour un être humain ; elle est d'autant plus complexe pour un programme informatique. Parfois encore, c'est à l'analyse sémantique qu'il faut faire appel. *Mu* peut être le nom d'une lettre grecque en ancienne et en nouvelle orthographe, mais aussi le participe passé du verbe *mouvoir* en nouvelle orthographe.
- 31 Afin de voir dans quelle mesure les *Rectifications* étaient appliquées dans la presse belge, nous avons collecté les articles parus entre janvier et octobre 2020 de deux grands quotidiens belges francophones, *Le Soir* et *La Libre Belgique*, à l'aide de l'outil de veille et d'analyse *Europresse.com*. Vu le volume de données à traiter et la difficulté de le faire, nous avons réduit notre corpus de travail aux articles parus durant le mois de janvier 2020 dans le journal *Le Soir*, ce qui correspond à 1 087 847 mots.
- 32 Nous avons ensuite appliqué sur ce corpus d'articles de presse le correcteur orthographique *Antidote 10* (v. 4.2) de l'entreprise québécoise *Druides informatique*, spécialisée dans les logiciels d'aide à la rédaction. *Antidote 10* offre la possibilité de corriger un texte en imposant l'ancienne orthographe, la nouvelle ou en acceptant les deux, et dispose d'un outil permettant d'inspecter les formes « traditionnelles », « recommandées » et « rectifiées » d'un texte. En tant que programme d'aide à la rédaction, *Antidote* détecte et propose de corriger un ensemble beaucoup plus vaste de formes que les seules concernées par la réforme de 1990. Nous avons récupéré toutes les formes considérées comme traditionnelles d'une part et comme recommandées et

rectifiées d'autre part, et nous les avons filtrées manuellement, en vérifiant pour celles qui le nécessitaient leur contexte d'utilisation, afin de ne conserver que les formes couvertes par la réforme de 1990.

- 33 Sur les 1 087 847 mots du corpus, nous avons identifié 541 mots en OrthoRect et 3 330 en OrthoTrad, c'est-à-dire 3 330 formes qui auraient pu être rectifiées mais qui ne l'ont pas été. Il convient d'être prudent : il est possible que tous les mots concernés par la réforme de 1990 n'aient pas été détectés par le logiciel, de même qu'une erreur manuelle est toujours envisageable. Suite à des erreurs aléatoires de comptage par *Antidote*, nous avons dû en effet dénombrer à la main les 3 871 mots rectifiés ou rectifiables.
- 34 Dans les articles du mois de janvier du *Soir*, la réforme de 1990 ne concerne donc en moyenne qu'une forme sur 281 (ou encore 0,36 % des formes). On constate aussi que seules 13,98 % des formes concernées sont en nouvelle orthographe. Dans le détail, trois lexèmes représentent à eux seuls 59 % des formes rectifiées : *matchs* (147 occurrences), *plateforme* et *plateformes* (124 occurrences) et *référendum* et *référendums* (49 occurrences). Avec ses 24 occurrences et son pluriel français, *scénarios* occupe la quatrième position.
- 35 Du côté des mots qui auraient pu être rectifiés et qui ne l'ont pas été, et qui conservent donc l'orthographe traditionnelle, les formes comportant un accent circonflexe du verbe *connaître* occupent le haut du podium (192 occurrences), et sont suivies par *événement(s)* (173 occurrences), *coût(s)* (133 occurrences), *maîtres* (125 occurrences), *leader(s)* (123 occurrences) et différentes formes du verbe *entraîner* (109 occurrences) et du nom *entraînement* (102 occurrences).
- 36 Examinons à présent ces données au regard de chacune des 7 règles pour nous simplifier l'orthographe.

4.1. Règle 1 : le pluriel des noms composés

- 37 Sur les 38 formes directement concernées par cette règle dans notre corpus, 5 (13,2 %) sont en OrthoRect et 33 (86,8 %) en OrthoTrad. Aucune forme ne se distingue particulièrement, à part *sans-abri* qui, au pluriel, reste en OrthoTrad (6 occurrences). Une recherche plus large sur les dix premiers mois de 2020 du *Soir* montre que la graphie rectifiée *sans-abris* n'est jamais utilisée. Les formes en ancienne orthographe les plus fréquentes sont, durant le mois de janvier, en plus de *sans-abri* : un *compte-gouttes* (4 occurrences), des *gardes-côtes* (3 occurrences) et des *gardes-frontières* (3 occurrences). Du côté des formes en OrthoRect, on trouve une occurrence de chacune des formes suivantes : *porte-cigares*, *anti-émeutes*, *pare-balle*, *vide-poche* et *pique-assiettes*.

[1.1] [OrthoTrad] Plus de 250 **sans-abri** y sont hébergés, dont 74 mineurs et parmi eux 21 enfants de moins de trois ans. (*Le Soir*, 10 janvier 2020)

[1.2] [OrthoTrad] La Chine avait envoyé fin décembre son nouveau **porte-avions** dans le détroit de Taïwan, un acte visant à intimider les électeurs avant les élections. (*Le Soir*, 22 janvier 2020)

(1.3) [OrthoRect] Mais il y avait tellement de managers ou supposés tels qui tournaient autour que c'était la meilleure solution pour dégager cette bande de **pique-assiettes**. (*Le Soir*, 11 janvier 2020)

(1.4) [OrthoRect] Plusieurs agents ont testé les bodycams, ces petites caméras fixées à l'uniforme ou au gilet **pare-balle** qui filment et enregistrent le déroulement des interventions. (*Le Soir*, 13 janvier 2020)

4.2. Règle 2 : l'utilisation du trait d'union dans les numéraux composés

- 38 Parmi les numéraux composés, n'a été repérée qu'une seule forme (1,1 %) en OrthoRect (cf. exemple [2.2]) qu'il faut comparer aux 94 (98,9 %) en OrthoTrad.

[2.1] [OrthoTrad] Vingt-deux ans et **vingt mille** ans d'aventures ont passé. **Un million cinq cent mille** exemplaires ont été vendus [...]. (*Le Soir*, 11 janvier 2020)

[2.2] [OrthoRect] **Vingt-et-un** ans plus tard, la boucle est bouclée. (*Le Soir*, 21 janvier 2020)

4.3. Règle 3 : l'accent grave sur le e qui est à la fois situé en fin de syllabe et suivi d'une syllabe avec e muet, conformément à sa prononciation

- 39 Cette règle concerne 373 formes qui se répartissent de la façon suivante :

- OrthoTrad : 361 formes (96,8 %) ;
- OrthoRect : 12 formes (3,2 %).

- 40 Le mot *événement(s)*, avec ses 173 occurrences, est de loin le plus représenté en OrthoTrad pour cette règle. Sa version rectifiée, pourtant déjà présente dans les dictionnaires avant 1990, ne figure pas dans les articles de presse du mois de janvier. À titre indicatif, dans le corpus de janvier à octobre compris, on ne trouve que 7 *événement(s)* (OrthoRect) pour 1 750 *événement(s)* (OrthoTrad). Les formes du verbe *interpeller* (OrthoTrad) arrivent très loin ensuite dans le corpus du mois de janvier avec 37 occurrences contre une seule forme *interpeler* (OrthoRect). En orthographe rectifiée d'ailleurs, *allègrement* est le seul mot à compter plus d'une seule occurrence avec ses 5 mentions.

[3.1] [OrthoTrad] Samedi soir, pour la dixième fois, les Magritte du cinéma **célébreront** le meilleur de ce qui se fait chez nous en matière de grand écran. (*Le Soir*, 29 janvier 2020)

[3.2] [OrthoTrad] Le 19 janvier dernier, un homme a été **interpellé** par l'appel à l'aide d'une femme à travers la fenêtre du troisième étage d'un immeuble. (*Le Soir*, 30 janvier 2020)

[3.3] [OrthoRect] Burberry organise désormais des défilés mixtes, tandis que Sir Paul **célèbrera** le 50^e anniversaire de sa marque à Paris. (*Le Soir*, 11 janvier 2020)

[3.4] [OrthoRect] Il faut que je sois **interpelée** mais pourquoi l'est-on, cela reste un mystère. (*Le Soir*, 25 janvier 2020)

4.4. Règle 4 : la suppression de l'accent circonflexe sur le i et le u

- 41 On trouve dans notre corpus du mois de janvier seulement 6 formes (0,3 %) qui ont fait l'objet de la suppression de l'accent circonflexe sur le *i* ou le *u*, tandis que 2095 formes (99,7 %) conservent cet accent alors qu'elles auraient pu le perdre. En OrthoRect, *aout* est présent deux fois, tandis que les autres formes ne comptent qu'une seule occurrence ; en OrthoTrad, les formes de *connaître* (192 occurrences), de *coût* (133 occurrences) et de *maître* (125 occurrences) occupent les premières places du podium. Le mot *août*, avec son accent circonflexe, est présent, pour sa part, 56 fois dans le corpus.

[4.1] [OrthoTrad] Elle semble déjà bien **affûtée** au moment de démarrer la Pro League et son sprint final vers Tokyo. (*Le Soir*, 27 janvier 2020)

[4.2] [OrthoTrad] Une expérience sur une base strictement volontaire qui ne **plaît** toutefois pas à tout le monde. (*Le Soir*, 6 janvier 2020)

[4.3] [OrthoRect] Aujourd'hui, je ne peux pas être plus **affuté**. (*Le Soir*, 18 janvier 2020)

[4.4] [OrthoRect] Ce qui me **plaît** dans cette femme, c'est qu'elle a révolutionné son destin. (*Le Soir*, 25 janvier 2020)

4.5. Règle 5 : le tréma, qui est ajouté ou déplacé conformément à la prononciation

- 42 Sur les 49 formes concernées par cette règle dans les articles de presse du mois de janvier du journal *Le Soir*, une seule forme *aigüe* (OrthoRect) voit son tréma placé sur le u. Les 48 autres formes conservent leur graphie traditionnelle, comme *ambiguïté(s)* (21 occurrences) ou *aiguë* (12 occurrences).

[5.1] [OrthoTrad] Pourtant, des coupures de presse de l'époque, il apparaît que les Européens s'inquiétaient déjà de « l'**ambiguïté** » des Britanniques à l'égard du projet européen. (*Le Soir*, 27 janvier 2020)

[5.2] [OrthoTrad] En Belgique, un courrier a été envoyé à tous les généralistes et aux hôpitaux, qui invite à la plus grande vigilance envers les patients fébriles revenant de Chine ou présentant une infection respiratoire **aiguë** avec des signes de pneumonie. (*Le Soir*, 25 janvier 2020)

[5.3] [OrthoRect] Un courrier a été envoyé à tous les médecins généralistes et aux hôpitaux du Royaume, les invitant à la plus grande vigilance envers leurs patients fébriles revenant de Chine ou présentant une infection respiratoire **aigüe** sévère avec des signes cliniques ou radiologiques de pneumonie. (*Le Soir*, 25 janvier 2020)

4.6. Règle 6 : la graphie des mots empruntés, notamment leur pluriel

- 43 Il s'agit de loin de la règle qui remporte le plus d'adhésion puisque 387 formes (44,4 %) font l'objet d'une rectification, contre 485 formes qui conservent leur graphie traditionnelle (55,6 %). Ce sont les graphies rectifiées *matches* (147 occurrences), *référendum(s)* (49 occurrences) et *scénarios* qui sont les plus fréquemment concernées par cette règle, tandis que *leader(s)* (123 occurrences) et *diesel* (56 occurrences) se rencontrent exclusivement en OrthoTrad. *Supporter(s)* se rencontre majoritairement en orthographe traditionnelle (49 occurrences), avec seulement 3 formes du lemme *supporteur* en nouvelle orthographe.

[6.1] [OrthoTrad] Longtemps dans une dépendance totale de ses plus proches voisins exportateurs d'un point de vue énergétique (l'Iran du **shah** notamment), Israël est devenu une puissance autosuffisante et, même mieux, exportatrice. (*Le Soir*, 30 janvier 2020)

[6.2] [OrthoTrad] Lors de la fermeture du Festival de Cannes, Asia Argento officialise l'exclusion d'Harvey Weinstein du gotha du cinéma et dénonce l'**omertà** qui règne dans le milieu [...]. (*Le Soir*, 6 janvier 2020)

[6.3] [OrthoTrad] Je suis sensible à l'architecture des stades, leur environnement, leur histoire. Je photographie moins les joueurs et les **supporters**. (*Le Soir*, 6 janvier 2020)

[6.4] [OrthoRect] Aujourd'hui, les forces de sécurité des ayatollahs dépendent également des renseignements, comme au temps du **chah**. (*Le Soir*, 18 janvier 2020)

[6.5] [OrthoRect] Ce repentis brisa l'**omerta** en livrant des informations majeures au juge Falcone, ce qui fera de lui un traître aux yeux de Cosa Nostra et l'un des principaux informateurs de la lutte anti-mafia. (*Le Soir*, 8 janvier 2020)

[6.6] [OrthoRect] Un vif échange a choqué, provoquant des réactions furieuses parmi leurs **supporteurs** mais aussi des appels inquiets au rassemblement. (*Le Soir*, 17 janvier 2020)

4.7. Règle 7 : le participe passé de laisser suivi d'un infinitif

- 44 Nous n'avons trouvé dans le corpus du mois de janvier qu'une forme qui aurait pu être l'objet d'une rectification, mais qui ne l'a pas été :

[7.1] [OrthoTrad] Les syndicats : « Le gouvernement nous a **laissés** tomber. » (*Le Soir*, 9 janvier 2020)

4.8. Le trait d'union remplacé par une soudure

- 45 La brochure *7 règles pour nous simplifier l'orthographe* ne couvre pas la totalité des mots rectifiés puisqu'il s'agissait de rappeler uniquement les rectifications qui pouvaient prendre la forme de règles générales. Il est fait mention dans le *Journal officiel* de la volonté de remplacer certains traits d'union par des soudures. La graphie *plateforme* (OrthoRect) est ainsi officiellement préférée à *plate-forme* (OrthoTrad). Elle l'est aussi dans notre corpus puisque *plateforme(s)* est présent 124 fois, contre 6 fois pour la graphie traditionnelle. Les formes *basketball*, *handball* et *surplace* ne comptent chacune qu'une occurrence, pour un total de 128 formes (46,7 %) en nouvelle orthographe. 146 formes (53,3 %) n'ont par contre pas été rectifiées, avec, en tête, *week-end* et ses 101 occurrences, suivi de *plate-forme* (6 occurrences) et de *croche-pied* (5 occurrences).

[8.1] [OrthoTrad] La Croix-Rouge et la **plate-forme** citoyenne affichent, quant à elles, complet tous les jours. (*Le Soir*, 22 janvier 2020)

[8.2] [OrthoTrad] Ostende a remporté son match de Ligue des champions de **basketball** contre les Italiens du Dinami Sassari, leaders de la poule (88-82). (*Le Soir*, 8 janvier 2020)

[8.3] [OrthoRect] Ainsi, le groupe Volkswagen montrera-t-il trois citadines bâties sur une **plateforme** identique et disposant de la même batterie offrant jusqu'à 250 km d'autonomie. (*Le Soir*, 9 janvier 2020)

[8.4] [OrthoRect] Les joueurs de Serge Crevecoeur peuvent, sur un seul quart-temps, parfois jouer leur meilleur **basketball** et le balbutier dans les séquences de jeu qui suivent, et vice versa. (*Le Soir*, 13 janvier 2020)

4.9. Anomalies diverses

- 46 Un seul mot (1,5 %) fait l'objet d'une correction d'anomalie (« [OrthoRect] bizut »), tandis que 66 formes (98,5 %) conservent les leurs (*relais*, avec un s final, employé au singulier : 31 occurrences ; *asseoir* : 16 occurrences).

[9.1] [OrthoTrad] Mercredi 15 janvier, le Premier ministre irlandais lance sa campagne à Monaghan. Plus précisément, chez Combilift, le plus grand fabricant mondial de **chariots** élévateurs, installé en périphérie de la ville. (*Le Soir*, 20 janvier 2020)

[9.2] [OrthoRect] Et en assistant à la scène d'amoncellement des corps au-dessus d'un **bizut** parfaitement inconnu, le double Soulier d'or n'a pu que se repasser lui aussi le film de ses grands débuts en D1. (*Le Soir*, 20 janvier 2020)

- 47 Après avoir passé en revue l'usage des sept principales règles de la réforme de 1990 dans notre corpus, nous constatons donc que la seule règle 6 concernant la graphie des mots empruntés et leur pluriel est à l'origine de 71,5 % des rectifications et que, si on lui adjoint le remplacement du trait d'union par une soudure (singulièrement pour

plateforme), sont couvertes 95,2 % des formes en OrthoRect identifiées dans les articles du *Soir* récoltés pour le mois de janvier 2020 à l'aide d'*Europresse.com*. Seuls quelques mots sont donc presque systématiquement rectifiés et rien ne permet d'affirmer qu'ils sont perçus comme tels.

- 48 Nous n'avons pas pu réaliser un travail aussi méthodique sur les autres articles que nous avons récupérés pour le reste du corpus du *Soir* jusqu'à octobre 2020, ni pour les articles de la *Libre Belgique* écrits entre janvier et octobre ; des recherches ponctuelles dans ces corpus laissent toutefois penser que la même tendance est à l'œuvre. Par exemple, dans les dix mois d'articles du *Soir*, nous trouvons 15 occurrences de *weekend(s)* (OrthoRect) pour 1 468 *week-end(s)* (OrthoTrad), tandis que, dans ceux de *La Libre Belgique*, figurent 10 *weekend(s)* pour 1 435 *week-end(s)*, c'est-à-dire des chiffres extrêmement proches. Le même constat peut être réalisé à propos de *plateforme(s)* (OrthoRect) vs *plate-forme(s)* (OrthoTrad) : 1 153 formes en nouvelle orthographe contre 53 formes en ancienne orthographe dans *Le Soir*, 1 203 contre 96 dans *La Libre Belgique*.

Conclusion

- 49 Aujourd'hui, trente ans après la publication au *Journal officiel* des *Rectifications* et douze ans après un « rappel » auprès du monde enseignant, force est de constater que les graphies rectifiées sont loin de s'être imposées. Ainsi, malgré une politique linguistique volontariste et de larges campagnes de sensibilisation, le constat que l'on peut faire des pratiques en Belgique francophone laisse relativement amer.
- 50 Certes, les données que nous avons analysées sont très partielles : un corpus de dictées issues d'un concours et des articles de presse. Mais ces données sont volumineuses : plus de 9000 dictées et un corpus d'un million de mots, avec des coups de sonde pour vérifier les tendances obtenues dans des données encore plus larges.
- 51 Par ailleurs, quand les graphies rectifiées sont utilisées, rien ne permet de savoir si c'est de manière volontaire : pour beaucoup de scripteurs (que ce soit dans nos données ou ailleurs), celles-ci sont souvent adoptées « sans le savoir », à la manière dont monsieur Jourdain faisait de la prose dans *Le Bourgeois gentilhomme*. C'est évidemment parce que ces graphies sont plus rationnelles : elles correspondent mieux à la prononciation ou elles entrent dans un paradigme, par exemple.
- 52 Alors que les *Rectifications* ont été progressivement intégrées dans les dictionnaires¹⁵ (Contant, 2018), qu'elles sont appliquées dans différents ouvrages (Biederman-Pasques & Jecic, 2006), notamment certains manuels scolaires en France¹⁶ et en Belgique (*certaines*, mais une minorité), elles sont loin d'être répandues dans le grand public (Groupe RO, 2012a) qui y est finalement peu confronté.
- 53 Sans doute le texte publié au *Journal officiel* relève-t-il plus d'une réformette que d'une véritable réforme, réformette qui laisse de plus la place à des exceptions. Et sans doute le tort a-t-il été de ne pas imposer les nouvelles graphies. En effet, les avis qui ressortent des enquêtes le montrent : les personnes interrogées sont majoritairement favorables à l'imposition des nouvelles graphies (Groupe RO, 2011 ; Legros & Moreau, 2009). Le texte des circulaires ministérielles belges était ainsi libellé : enseigner *prioritairement*. Peut-être aurait-il fallu utiliser un autre adverbe, plus contraignant, mais aussi plus clair : enseigner *exclusivement* ?

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUFORT, R., DISTER, A., FAIRON, C., NAETS, H. & MACÉ, K., 2009, « Recto/Verso. Un système de conversion automatique ancienne/nouvelle orthographe à visée linguistique et didactique », *TALN 09*, 24-26 juin 2009, Senlis.
- BERNARD, R., DISTER, A., KLINKENBERG, J.-M., MOREAU, M.-L., VAN RAEMDONCK, D. & SERVICE DE LA LANGUE FRANÇAISE (éds), 2015, *S'approprier le français. Pour une langue conviviale*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 199 p.
- BIEDERMANN-PASQUES, L. & JEJCIC, F. (éds), 2006, *Les rectifications orthographiques de 1990, Analyses des pratiques réelles*, in *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques 1*, Orléans, Presses universitaires d'Orléans.
- CONTANT, Ch., 2018, « Les dictionnaires et la place de l'orthographe moderne recommandée », in N. Vincent & S. Piron (éds), *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec*, Montréal, Éditions Nota Bene.
- DISTER, A., GRUAZ, CL., LEGROS, G., LENOBLE-PINSON, M., MOREAU, M.-L., PETIT Ch., VAN RAEMDONCK, D. & WILMET, M., 2009, *Penser l'orthographe de demain*, Paris, Éditions du CILF, 88 p.
- DISTER, A. & MOREAU, M.-L., 2017, « Construire une base de données à partir de copies d'élèves. La base Orthocor des dictées du Balfroid 2012-2016 », [En ligne], consulté le 7/11/2020. URL : <https://www.sesla.be/>
- DISTER, A. & MOREAU, M.-L., 2019, « Les tribulations d'une réforme dans un championnat d'orthographe. Comment des élèves en fin de scolarité primaire ont intégré les rectifications de 1990 », *Le français moderne* 2, 281-295.
- GRUPE Ro, 2011, *Faut-il réformer l'orthographe ? Craintes et attentes des usagers*, Français et Société 21, Service de la langue française / EME, Bruxelles / Fernelmont,
- GRUPE Ro, 2012a, « Les francophones et les rectifications orthographiques de 1990. État des connaissances et des usages en 2010 », in A. Dister & M.-L. Moreau (éds), *Réforme de l'orthographe française - Craintes, attentes et réactions des citoyens. Glottopol 19*, 130-148. [En ligne], consulté le 7/11/2020. URL : http://glottopol.univ-roen.fr/numero_19.html
- GRUPE Ro, 2012b, « Une réforme de l'orthographe ? Quels positionnements ? », in A. Dister & M.-L. Moreau (éds), *Réforme de l'orthographe française - Craintes, attentes et réactions des citoyens. Glottopol 19*, 37-51. [En ligne], consulté le 7/11/2020. URL : http://glottopol.univ-roen.fr/telecharger/numero_19/gpl19_03_ROc.pdf
- GRUPE Ro, 2012c, « Quelles réformes de l'orthographe ? Réactions d'enseignants à différentes hypothèses de réformes orthographiques », in A. Dister & M.-L. Moreau (éds), *Réforme de l'orthographe française - Craintes, attentes et réactions des citoyens. Glottopol 19*, pp. 117-129, [En ligne], consulté le 7/11/2020. URL : http://glottopol.univ-roen.fr/numero_19.html.
- GOOSSE, A., 1991, *La « nouvelle » orthographe*, Duculot, Paris/Louvain-la-Neuve.
- ELOY J.-M., 1997, « "Aménagement" ou "politique" linguistique », *Politiques linguistiques, Mots* 52, 7-22.
- KLINKENBERG, J.-M., 2020, *Votre langue est à vous. Quarante ans de politique linguistique*, Français et Société 31.

LEGROS, G. & MOREAU, M.-L., 2009, « Rectifications orthographiques : l'enquête des Éditions Plantyn », *Français 2000*, 220-221, septembre 2009, 60-67. www.abpf.be/Revueorthonou.html

LEGROS, G. & MOREAU, M.-L., 2012, *Orthographe : qui a peur de la réforme ?*, Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ministère de la Communauté française, 2008, *7 règles pour nous simplifier l'orthographe*, Bruxelles. [En ligne], consulté le 7/11/2020. URL : http://www.languefrancaise.cfwb.be/publications_et_ressources/publications/

Rectifications de l'orthographe (6 décembre 1990). *Journal officiel, Documents administratifs*.

VAN RAEMDONCK, D., 2018, « L'orthographe entre réforme et méforme », *Synergies Pays germanophones* 1, 93-105. [En ligne], consulté le 7/11/2020. URL : http://gerflint.fr/Base/Paysgermanophones1/dan_van_raemdonck.pdf

NOTES

1. <http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=1268>, consulté le 24 octobre 2020.
2. Jean-Marie Klinkenberg a fait partie du Conseil de la langue française depuis ses origines et l'a présidé à trois reprises.
3. En Belgique, il y a six années d'école primaire, avant l'entrée en secondaire. Les élèves « à l'heure » ont donc entre 11 et 12 ans.
4. Des circulaires avaient déjà été publiées à destination du monde de l'enseignement : « [...] nos autorités prirent discrètement leurs responsabilités. En mars et en août 1998, deux circulaires, destinées l'une aux directeurs des Hautes écoles et des établissements d'enseignement supérieur, l'autre aux directeurs des niveaux fondamental, secondaire et spécial, proclament la légitimité des graphies rectifiées : "Lors des contrôles, les deux orthographes sont admises". » (Klinkenberg, 2020 : 73)
5. Le dépliant est téléchargeable sur le Portail de l'enseignement en fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=4467.
6. Nous ne discutons pas ici la différence entre ces termes. Sur ce sujet, voir Eloy (1997).
7. Formulation utilisée dans la « Présentation du Rapport, devant le Conseil supérieur de la langue française », le 19 juin 1990 par M. Maurice Druon, dont le texte est repris au *Journal officiel* dans la présentation des Rectifications de l'Orthographe le 6 décembre 1990. http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf, consulté le 24 octobre 2020.
8. *Idem*.
9. Pour plus de détails techniques sur le système, voir Beaufort *et al.* (2009).
10. Si un quotidien en ligne a rapidement cessé d'utiliser l'outil en raison de difficultés techniques d'intégration au sein de ses pages, les autres journaux l'ont abandonné à l'occasion de la refonte graphique de leurs sites et, dans un cas, parce que le bouton Recto/Verso n'attirait pas suffisamment de clics en comparaison des boutons de réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter.
11. *avèreront*, *abimé*, *ainés* (2x), *attèlent* (2x), *chaines*, *connaître* (2x), *corole*, *coroles*, *cout*, *croutes*, *déchainent*, *déchainés*, *diner*, *entraînant*, *entraîne*, *étincèle*, *fraichement* (2x), *fraicheur* (2x), *gaité*, *gout*, *gouter*, *gouts*, *interpèle*, *ognon*, *paraît* (5x), *perce-neiges* (4x), *règlera*, *renait*, *renaitra*, *renouvellement*, *sècheresse*, *surement*, *surement*, *vingt-et-unième*, *volètent*, *weekends*.
12. <http://www.enseignement.be/index.php?page=28042&navi=3130>

13. Le numéro des règles renvoie à celui utilisé dans le dépliant *7 règles pour nous simplifier l'orthographe*.

14. Dans la suite de cet article, nous utiliserons la notation *OrthoTrad* pour indiquer un mot ou une forme en orthographe traditionnelle et *OrthoRect* pour un mot ou une forme en orthographe rectifiée.

15. Voir sur le site du *Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français* (GQMNF) les informations concernant les dictionnaires : http://www.gqmnf.org/Publications_Dictionnaires.html.

16. On se rappelle le tollé provoqué par cette annonce en février 2016 en France et le fameux slogan : « Je suis accent circonflexe. »

RÉSUMÉS

Cet article illustre différentes actions menées dans le cadre de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui touchent aux *Rectifications de l'orthographe*. Le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Belgique francophone, avec le support de l'administration, conduit en effet, depuis sa création, une réflexion sur une langue plus appropriable, plus proche du citoyen. L'accès au monde de l'écrit, pour tous, a toujours été une de ses préoccupations majeures, et cet accès passe notamment par une orthographe plus rationnelle. C'est dans cette optique que les *Rectifications* de 1990 ont été l'objet de son attention, et que le Conseil a initié ou soutenu différentes actions de sensibilisation et des recherches sur le sujet. Dans cet article, nous en mentionnerons trois : une plaquette informative sur le contenu de la réforme, diffusée dans tous les établissements scolaires ; une campagne de sensibilisation auprès de la presse belge francophone avec la création d'un logiciel qui convertit les textes en nouvelle orthographe ; une étude sur les pratiques des élèves en fin de scolarité primaire. Nous verrons également, à travers l'analyse d'un corpus d'un million de mots, l'utilisation que fait aujourd'hui la presse belge des graphies rectifiées.

This article illustrates various actions related to the reforms of the French orthography carried out in the context of the language policy of the Wallonia-Brussels Federation. Since its creation, the Council for the French Language and Language Policy of French-speaking Belgium, with the support of the administration, is engaged in a reflection on a more convenient language, closer to the citizen. Access to the written world, for everyone, has always been one of its major concerns, and this access requires, in particular, a more rational spelling. Therefore the 1990 *Rectifications* have been the subject of its attention, and the Council has initiated or supported various awareness-raising activities and research on this topic. In this article, we shall mention three of them: an information leaflet on the content of the reform, distributed in all schools; an awareness-raising campaign in the French-speaking Belgian press with the creation of software that converts texts into the new spelling; a study on the practices of pupils at the end of primary school. We will also discuss, through the analysis of a corpus of one million words, the use of rectified spellings by the Belgian press.

INDEX

Mots-clés : réforme de l'orthographe, enseignement, presse, logiciel, dictée

Keywords : spelling reform, teaching, press, software, dictation

AUTEURS

ANNE DISTER

Université Saint-Louis, Bruxelles (Belgique)

HUBERT NAETS

Université catholique de Louvain (Belgique)